

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 11 juillet 2022
18h30 à 18h55 et de 19h40 à 20h11**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Est absente :	Joanne Doiron	Conseillère

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution: 2022-048-ST

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 6.1 « Ruée 2022 », 6.2 « Centre de Saint-Pons » et 6.3 « Achat de la Mosaïque ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution: 2022-049-ST

Proposé par Yolan Thomas

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

3.1 Article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

Résolution: 2022-050-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

4. COUR PROVINCIALE DE TRACADIE

Pour information et suivi.

Les membres du conseil discutent de la décision du gouvernement provincial de fermer la cour provinciale de Tracadie et de la poursuite du Forum des maires contre la province suite à cette décision. Des membres du conseil demandent que la municipalité envoie une lettre à la province avec une copie pour les membres du conseil.

Résolution: 2022-051-ST

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'envoyer une lettre à la province signifiant le désaccord de la municipalité sur la fermeture de la cour provinciale.

ADOPTÉE

5. DOSSIER CONCERNANT LA VENTE D'UN TERRAIN AVEC RUE FUTURE

Pour information et suivi.

Les membres du conseil sont informés que le délai de six mois pour l'entente entre la municipalité et l'entreprise 511571 NB Ltée pour la vente d'une rue future est passé depuis le 7 juillet 2022. Après discussions, les membres du conseil recommandent d'informer cette entreprise qu'elle doit refaire une nouvelle demande si elle veut toujours acquérir cette propriété, mais qu'entre temps, elle doit enlever tous les matériaux entreposés sur cette rue future.

Résolution: 2022-052-ST
Proposé par Réaldine Robichaud
Appuyé par Chantal Mazerolle

Qu'il soit donné comme directive à l'administration municipale de communiquer avec l'entreprise 511571 NB Ltée pour l'informer que l'entente avec la municipalité pour la vente d'un terrain municipal a pris fin, mais que le conseil municipal est prêt à considérer un renouvellement de cette entente à condition que l'entreprise enlève tous les matériaux présents sur ce terrain.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-053-ST
Proposé par Yolane Thomas
Appuyé par Rita Benoit

QUE la présente séance de travail soit ajournée à 18h55 et se continue après la réunion ordinaire qui suit.

ADOPTÉE

6. AUTRES

6.1 Ruée 2022.

Pour information et suivi.

Un membre du conseil dit que la Ruée lui tient à cœur, mais que la Ruée manque d'innovation. Il recommande que pour l'année prochaine, il y ait un groupe de personnes qui soient en charge de la Ruée afin de la diversifier au lieu d'un ou de deux employés municipaux. Ce groupe de personnes pourrait comprendre des artistes comme les peintres, les musiciens avec des représentants du conseil municipal.

Des membres du conseil disent qu'il faudrait prévoir un budget à cet effet et de voir même à rémunérer des personnes pour prendre en charge la Ruée. Il est aussi proposé d'incorporer la Ruée pour avoir des aides financières.

6.2 Centre de Saint-Pons.

Pour information.

Un membre du conseil demande de l'information concernant l'entretien du centre communautaire de Saint-Pons.

6.3 Achat de la mosaïque.

Pour information et suivi.

Un membre du conseil demande si la municipalité peut faire l'acquisition d'une mosaïque faite avec des articles de journaux de 1948 sur Tracadie.

Résolution: 2022-054-ST

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de procéder à l'acquisition de cette mosaïque pour un montant de 250 \$ et que ladite mosaïque soit exposée à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Réaldine Robichaud propose que la réunion soit levée à 20h11 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal